



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE STAINS

Liste des Délibérations examinées par le Conseil municipal

Séance du 08 octobre 2025

- Délibération n° 1.1 - Désignation du secrétaire de séance - *Désignation de M. Abdelfattah MESSOUSSI*
- Délibération n° 1.2 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 mai 2025 - *Approuvé*
- Délibération n° 1.3 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 26 juin 2025 - *Approuvé*
- Délibération n° 1.4 - Approbation de la modification des statuts du Syndicat mixte des Réseaux d'Énergie Calorifique (SMIREC) - *Approuvée*
- Délibération n° 1.5 - Révision du règlement des parcs et jardins de l'Établissement public territorial Plaine Commune - *Approuvée*
- Délibération n° 1.6 - Rapports annuels au titre de l'exercice 2024 de la société publique locale (SPL) Plaine commune Développement et de la société d'économie mixte (SEM) Plaine commune Développement - *Approuvés*
- Délibération n° 2.1 - Modification du tableau des emplois - *Approuvée*
- Délibération n° 3.1 - Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Sainte-Marie au titre de l'année scolaire 2024-2025 - *Approuvée*
- Délibération n° 3.2 - Convention de mise à disposition à titre gracieux de locaux scolaires par la commune de Stains au profit de l'externat médico-professionnel (EMPRO) rattaché à l'association La Résidence sociale de Stains - *Approuvée*
- Délibération n° 4.1 - Convention de partenariat entre la ville de Stains et la Fédération Sportive et Gymnique du Travail dans le cadre du projet Erasmus+, intitulé « Développement des pratiques sportives entre Stains et Al Amari » - *Approuvée*
- Délibération n° 4.2 - Convention tripartite de partenariat pour l'organisation d'une résidence artistique en 2026 entre la ville de Stains, le Studio Théâtre de Stains et l'association « Spectacles en Cabotage » - *Approuvée*
- Délibération n° 4.3 - Convention de reversement de subvention en vue de sa gestion entre la commune de Stains et l'association « Pour le jumelage entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises » (AJPF) dans le cadre du

projet franco-palestinien « Apprentissage de la langue française pour les enfants des camps de réfugiés 2025-2028 » - *Approuvée*

- Délibération n° 5.1 - Convention communale de gestion urbaine de proximité 2025-2030 entre la commune de Stains et les bailleurs sociaux du territoire *Approuvée*
- Délibération n° 6.1 - Convention au titre du Fonds d'intervention régional (FIR) entre l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France et la commune de Stains relative au financement des actions et des expérimentations de santé en faveur de la performance, la qualité, la coordination, la permanence, la prévention, la promotion de la santé et la sécurité sanitaire dans le cadre du projet « Pass ambulatoire Stains 2025 » - *Approuvée*
- Délibération n° 6.2 - Convention entre l'Agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France et la commune de Stains relative à la participation financière de l'ARS Ile-de-France au financement des actions et des expérimentations de santé en faveur de la performance, la qualité, la coordination, la permanence, la promotion ainsi que la sécurité sanitaire dans le cadre du projet « Prévention nutritionnelle 2025 » - *Approuvée*
- Délibération n° 6.3 - Convention entre l'Agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France et la commune de Stains relative à la participation financière de l'ARS Ile-de-France au financement des actions et des expérimentations en faveur de la performance, la qualité, la coordination, la permanence, la promotion ainsi que la sécurité sanitaire dans le cadre du projet « Prévention des cancers 2025 » - *Approuvée*
- Délibération n° 7.1 - Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre mono-attributaire relatif aux prestations de diagnostics et actions de dératissage - *Approuvée*
- *Délibération n° 7.2-* Attribution du marché de maîtrise d'œuvre architecturale, technique et paysagère pour l'extension de l'école primaire Victor Renelle - *Approuvée*
- Délibération n° 7.3 - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la Mairie (réalisation d'une nouvelle salle du conseil) et la restauration du clos-couvert, à Stains - *Approuvée*
- Délibération n° 7.4 - Décision modificative n° 1 pour l'exercice 2025 - *Approuvée*

Conformément aux articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, toute délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal administratif de Montreuil peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessibles par le site Internet www.telerecours.fr.